

les Habitants du Chiron et "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré"

Extrait (Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon : ms 019)¹

Du 8 novembre 1794

Pierre Gilaizeau. —6

Pierre Gilaizeau, laboureur demeurant au Chiron en cette paroisse du Poiré, a déclaré qu'il a fourni pour la subsistance de l'armée, savoir le 20 mars 1793

- dix boisseaux de froment à 6^l le boisseau,
- et dix de seigle à 4^l en tout déduit les mesures 95^l ;

Plus le 15 mai au dit an 1793

- cinq boisseaux de seigle à 4^l,
- plus sept boisseaux de beau froment à 6^l le boisseau,
- les deux sommes cy dessus montant a celle de cent vingt huit livres cinq sols 128^l 5^s

Le 6 septembre de la même année 1793

- quatorze boisseaux seigle a raison de 4^l le boisseau fait cinnquante trois livres 4^s 53^l 4^s

Enfin le 18 may 1794

- six boisseaux de froment à raison de six livres le boisseau fait trente 4 livres 4^s 34^l 4^s

Le tout livré par le dit Gillaizeau en vertu des reconnaissances données par Arnaud membre du conseil que le dit Gillaizeau a déclaré avoir été brûlées par l'ennemi et desquelles livraisons de bleds les dits Arnaud et Rousseau autre membre du conseil ont déclaré avoir une pleine connaissance a l'effet de quoi il a été délivré au dit Gillaizeau un bon²

de la somme de deux cent quinze livres 13^s pour la valeur des dits bleds

ci215^l 13^s

E. M. : Délivré le présent bon le 20 avril 1795 : Gaudin

Du 10 novembre 1794

Pierre Gilaizeau. —19

Pierre Gilaizeau, laboureur demeurant au Chiron en cette paroisse, a déclaré avoir fourni pour la subsistance de la troupe suivant les reconnaissances qu'il a représentées au conseil en date du 13 et 28 août 1794, signées Arnaud membre du dit conseil

- vingt-huit boisseaux de seigle a 4^l le boisseau,

¹ Les *Cahier des réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré*, sont les seuls qui soient actuellement parvenus jusqu'à nous. Ils sont aujourd'hui conservés aux Médiathèques municipales de la Roche-sur-Yon. Jean-Claude Lorvoire en a fait une étude approfondie intitulée "les Réquisitions de l'armée catholique et royale dans la paroisse du Poiré-sur-Vie", qui a été publiée dans *Recherches vendéennes*, n° 3, 1996, p. 257 à 299.

Ces "réquisitions" s'étendirent aussi dans les autres paroisses ainsi qu'elles sont évoquées, entre autres, dans [les rapports du notaire André-Philippe Daniau](#), qui avait été nommé en 1796 par les autorités gouvernementales "commissaire du Directoire exécutif départemental près l'administration municipale du canton du Poiré" pour surveiller et contrôler les faits, gestes et façons de penser de la population locale, en particulier dans celui du 19 floréal et dans celui du 29 fructidor de l'an 7^e (8 mai et 15 septembre 1799).

² Ce système de réquisitions avec rémunération par des "bons" fut pratiqué très tôt lors de l'insurrection vendéenne. Ainsi Jean Vincent, le maître de la poste aux chevaux de Montaigu, livra ses treize chevaux et leur équipement à l'armée vendéenne qui, après estimation contradictoire, les lui paya en "bons". Ces "bons" ne lui furent évidemment jamais échangés contre une véritable monnaie, d'autant plus que Jean Vincent mourut à la fin mois de juin 1793. Cependant, quelque trente ans plus tard, après les défaites napoléoniennes et la restauration des Bourbons, le fils de Jean Vincent, Pierre Vincent alors domicilié à Nantes, présenta au nouveau pouvoir en place [une demande avec justificatifs](#) pour obtenir que ce qui était dû à son père lui fût payé. On ne sait si le descendant de cette famille, qui avait été par ailleurs ruinée par la destruction de ses biens à Montaigu par les troupes républicaines, reçut satisfaction.

- et sept de froment a 6l le boisseau, le tout montant à cent cinquante-quatre livres, sur quoi déduit 7^l 14^s pour les mesures, reste 146^l 6^s

de laquelle somme le conseil a délivré ce dit jour aud Gilaizeau un bon

ci 146^l 6^s

E. M. : Délivré le présent bon ce jour 6 mars 1795, Favereau

Du 26 novembre 1794

Louis Grolier. —110

Louis Grolier, laboureur demeurant au Chiron en cette paroisse, a déclaré avoir fourni pour la subsistance de l'armée de M^f Charette et celle de M^f Delaunay suivant les reconnaissances qu'il a représenté au conseil en date des 7 juin 1793, cinq juillet, 13 et 18 août 1794, signées Gendron commissaire, Rousseau et de S^t-Do commissaire et Arnaud membre savoir

- deux bœufs estimés contradictoirement six cent quatre-vingt livres ;
- dix-huit boisseaux de froment a 6^l le boisseau,
- trente-deux de seigle a 4^l,
- et 4 de mil, le tout déduit les mesures à la somme de deux cent trente-cinq livres douze sols,

laquelle jointe a celle cy dessus de 680^l forme celle de neuf cent quinze livres douze sols et de laquelle on a délivré un bon

ci 915^l 12^s

E. M. : Délivré le dit bon le 25 mars 1795 : Giraudin

Du 30 novembre 1794

Pierre Buton. —131

Pierre Gilaizeau, laboureur demeurant au Chiron en cette paroisse, a déclaré que feu Pierre Buton son beau-père et lui ont fourni pour l'armée de M^f Charette suivant les reconnaissances qu'il a représenté au conseil en date des cinq juin 1793 et 29 du présent mois, signées Gendron, Rousseau et Potier commissaire savoir

- deux bœufs estimés contradictoirement 540^l,
- plus 13 boisseaux de seigle à 4^l le boisseaux,
- huit d'orge et 3 de mil à 3^l, montant déduit les mesures à la somme de quatre-vingt livres,

revenant toutc la livraison ci dessus à la somme de six cent vingt livres quinze sols et de laquelle somme il a été délivré au dit Gilaizeau un bon

ci 620^l 15^s

E. M. : Délivré le présent bon ce jour 6 mars 1795 : Favereau

Du 6 mars 1795

Pierre Gillaizeau. —220

Pierre Gillaizeau. — Pierre Gillaizeau du Chiron en cette paroisse, a fourni à l'armée catholique suivant reconnaissances des 6 décembre et 6 janvier derniers, signées Giraudin,

- deux charretées de foin estimées 20^l la charretée ce qui fait en tout 40^l,

dont il lui a été ce jourdhuy délivré un bon

ci 40^l

E. M. : Délivré le présent bon le 20 avril 1795 : Gaudin